



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 5673

Texte de la question

M. Jean-David Ciot attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le cent-cinquantième anniversaire de la bataille de Camerone, qui aura lieu le 30 avril 2013. Si l'expédition du Mexique décidée par le second Empire survit quelque peu dans la mémoire nationale, elle le doit moins à des considérations stratégiques qu'à l'esprit de sacrifice dont firent preuve une soixantaine de soldats de la Légion étrangère en défendant jusqu'aux limites de leurs forces une position attaquée par deux mille combattants mexicains. Aujourd'hui encore, l'expression « faire Camerone » désigne l'accomplissement de la mission au mépris du danger et jusqu'au sacrifice ultime. Alors que le cent-cinquantième anniversaire de ce combat sera célébré en avril 2013 dans tous les régiments de la Légion étrangère, et notamment à son quartier général d'Aubagne, il espère que les plus hautes autorités de l'État sauront se rendre disponibles pour prendre part aux festivités commémoratives.

Données clés

Auteur : [M. Jean-David Ciot](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5673

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5304

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)